

Gérer les fonds de cuve et le nettoyage du matériel

Bonnes pratiques
08.11.2017

Cette fiche donne les dispositions réglementaires pour éliminer les eaux contaminées par les produits phytosanitaires.

GÉRER LES FONDS DE CUVE ET LE NETTOYAGE DU MATÉRIEL

syngenta.

Définition
Le fond de cuve est la boue phytosanitaire résiduelle issue de la pulvérisation sans dilution ou du nettoyage du matériel. Il est composé de résidus de produits phytosanitaires et de leur adjuvant. Il est non pulvérisable.

IMPACTS
La mauvaise gestion des fonds de cuve et des effluents phytosanitaires est source de perte de temps, de surconsommation d'eau et de pollutions ponctuelles, à l'origine de contamination de l'eau.

À retenir

- Le fond de cuve doit être évacué dans un délai de 10 jours.
- Le fond de cuve doit être évacué dans un délai de 10 jours.
- Le fond de cuve doit être évacué dans un délai de 10 jours.
- Le fond de cuve doit être évacué dans un délai de 10 jours.

RÉGLEMENTATION
Selon la réglementation, deux pratiques au choix sont autorisées :

- **Gestion à la parcelle :** La pulvérisation des fonds de cuve au champ est autorisée à une dose de 100g/ha. Elle doit être effectuée dans un délai de 10 jours après la dernière pulvérisation.
- **Gestion sur l'exploitation :** Le fond de cuve doit être évacué dans un délai de 10 jours.

Conditions à respecter

- Le fond de cuve doit être évacué dans un délai de 10 jours.
- Le fond de cuve doit être évacué dans un délai de 10 jours.

Attention !

- Il est interdit de mélanger les fonds de cuve au champ sur :
- Terrain en forte pente.
- Eau souterraine ou superficielle.
- Eau de consommation.

La gestion des effluents phytosanitaires (fonds de cuve, eaux de lavage du pulvérisateur...) peuvent se faire à la parcelle ou sur l'exploitation selon des règles très précises décrites dans l'arrêté du 4 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et de leurs adjuvants visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime NOR. La fiche ci-dessous récapitule les principales étapes à respecter et propose une solution pour faciliter le calcul de dilution du fond de cuve et décrit un système de gestion des effluents reconnu, utilisable à proximité de l'aire de lavage, HélioSec.

> **Téléchargez la fiche :**

[Fiche gérer les fonds de cuve et le nettoyage du matériel](#) 1.62 mo